



## Cadre logique du projet

<b>Titre du projet</b>	Collaboration communautaire pour la conservation des arbres menacés dans les Zones forestières l'Importantes pour les Plantes de Guinée			
<b>Organisation</b>	Royal Botanic Gardens Kew			
<b>Objectif :</b> Améliorer l' état de conservation <i>in situ</i> des 26 espèces d'arbres guinéennes menacées au niveau mondial (CR et EN) grâce à la mise en œuvre d'actions identifiées dans le Plan d'action national de conservation (NCAP) pour les arbres menacés, en se concentrant sur 12 espèces d'arbres cibles présentes dans trois zones importantes pour les plantes tropicales (TIPA) dans la région maritime de Guinée.				
<b>Résultats attendus :</b> Mesures prises pour protéger et inverser la perte de nombre d'espèces d'arbres menacées de Guinée grâce à la collaboration avec les communautés locales par le biais de formations, de plantations, de création et d'entretien de pare-feu, et d'incorporation d'espèces indigènes menacées CR/EN dans les campagnes annuelles de reboisement. Création d'associations communautaires pour la formation à la sensibilisation, la collecte de semences et le suivi des plantations. Le NCAP pour les arbres menacés est bien connu et un comité est en place pour sa mise en œuvre pour un succès à long terme. Sensibiliser le pays, en particulier les écoliers, à l'importance de l'environnement, notamment a) que des espèces d'arbres rares et endémiques de Guinée existent, et b) qu'elles sont fortement menacées et doivent être protégées.				
<b>Objectifs</b>	<b>Résultats</b>	<b>Activités</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Budget demandé pour atteindre l'objectif</b>
<b>Objectif 1</b> Objectif 1 : Augmenter le nombre d'individus connus de 12 espèces d'arbres EN/CR à l'échelle mondiale dans trois Zones Tropicales Importantes pour les Plantes en Guinée Maritime de 10 % supplémentaires en 3 ans, et réduire de 50 % les menaces d'incendie qui pèsent sur ces espèces, en intensifiant les activités actuelles des pépinières	<b>R.1.1</b> Restructuration de l'organisation actuelle en groupes coopératifs de 20 personnes avec une structure organisationnelle pour gérer les activités et les budgets des pépinières. Contrats signés entre les groupes, le maire et les services forestiers locaux avant la fin du mois 6.  <b>R.1.2</b> Les 6 pépinières produisent 500 semis d'EN/CR	<b>A.1.1.1</b> Discussions et accord avec les communautés pour restructurer la gestion de la crèche et contrats signés.  <b>A.1.2.1</b> Équipements pour augmenter la capacité des pépinières financés par le projet et livrés aux communautés.	Nombre d'espèces d'arbres menacées à l'échelle mondiale bénéficiant d'actions de conservation : 12  Nombre de plants plantés et/ou protégés (avec une diversité génétique appropriée) pour chacune des espèces d'arbres menacées bénéficiant d'actions de conservation : 6000	£ 153,475

<p>HNG/UGANC, communautaires et scolaires.</p>	<p>arbres annuellement chaqu'un, en plus de 4000 VU et espèces socio-économiques à l'an 1,5, augmentant 600 respectivement à et 6000 au cours de l'année 2,5 pour la plantation d'enrichissement avec protection par des coupe-feu dans l'habitat, pour incorporation dans programmes de reforestation, pour plantation dans les forêts communautaires et les zones protégées, les écoles locales (avec interprétation pour éduquer) et vente au public.</p> <p><b>R.1.3</b> Récolte de graines de 12 Les espèces d'arbres EN/CR fournissent 3500 graines pour multiplication en pépinière en Y1, Y2, Y3.</p>	<p><b>A.1.2.2</b> Formation offerte à tous les communautés pour augmenter leurs capacités (construction et entretien de pépinières, utilisation correcte des matériaux) et propagation des plantes, soutenue par RBGK et AGEDD.</p> <p><b>A.1.2.3</b> Pépinières communautaires locales surveillées chaque semaine par des rapports téléphoniques et des inspections mensuelles pendant la phase de propagation de novembre à juin pour garantir que les plantes sont disponibles pour la plantation en juin de chaque année.</p> <p><b>A.1.2.4</b> Modèles de germination et taux de croissance surveillés à la pépinière HNG-UGANC pour développer des protocoles à utiliser pour la propagation future.</p> <p><b>A.1.3.1</b> Groupes communautaires locaux formés à la collecte et au traitement des semences en vue de leur multiplication d'ici la fin de l'année 0.5</p> <p><b>A.1.3.2</b> Un réseau créé pour l'échange d'informations et de semences entre les</p>	<p>Nombre de bénéficiaires directs et catégories bénéficiant des activités d'éducation et de formation : 60 membres de la communauté ; 40 enseignants ; 2 étudiants en master</p> <p>Nombre et catégories de bénéficiaires directs des activités offrant des moyens de subsistance alternatifs : 180 personnes dans 9 communautés.</p> <p>Nombre d'espèces d'arbres menacées à l'échelle mondiale bénéficiant d'une action de conservation ex situ : 6</p> <p>Nombre d'organisations ayant amélioré leur capacité organisationnelle : 3 (HNG, GE, AGEDD)</p> <p>Nombre de plants plantés pour chacune des espèces d'arbres non menacées propagées : 4000/an</p> <p>Nombre d'individus matures protégés in situ pour chacune des espèces d'arbres menacées bénéficiant d'actions de conservation : 350 au total</p>	
--	---	---	--	--

	<p><b>R.1.4.</b> Installation et entretien de pare-feu pour protéger les zones nouvellement plantées et prévenir de nouvelles pertes sur les sites clés des 3 TIPAS. Suivi et entretien annuel.</p>	<p>communautés d'ici la fin de l'année 1.</p> <p><b>A.1.4.1</b> Les groupes communautaires installent et entretiennent les coupe-feux ; conseils et supervision du personnel du projet et des partenaires sur l'emplacement et le type de coupe-feu à utiliser (Kew, HNG, AGEDD, MEDD), progrès suivis lors de visites mensuelles. Y1 3 visites mensuelles Y2 à 3</p>	<p>Nombre d'hectares d'aires protégées avec gestion renforcée de la diversité des arbres menacés : 4000</p> <p>Nombre d'hectares faisant l'objet d'une restauration écologique : 50+50</p>	
<p><b>Objectif 2</b> Objectif 2 : Accroître la sensibilisation du public grâce à un engagement direct avec 10 écoles et les communautés locales autour de chacune des trois TIPAs, et établir un lien avec le programme scolaire de Guinée Forestière pour une meilleure compréhension (1) des espèces d'arbres guinéens uniques et rares, et (2) de la menace que les activités humaines représentent pour elles et pour notre environnement qui nous fournit des services écosystémiques pour assurer une vie saine.</p>	<p><b>R.2.1</b> Déploiement du programme éco-club dans 10 écoles primaires et secondaires supplémentaires, autour des 3 TIPAs. D'ici la fin de la première année, avec possibilité d'extension à 20 d'ici la fin de la troisième année.</p> <p><b>R.2.2</b> Jumelage de 10 écoles de Guinée Maritime avec 10 écoles de Guinée Forestière d'ici la fin de l'année 1.5.</p> <p><b>R.2.2</b> Former les formateurs dans les préfectures de Forécariah et de Coyah pour étendre la portée du programme à 30 écoles. D'ici la fin de l'année 0.5.</p>	<p><b>A.2.1.1</b> Les services d'éducation locaux sont consultés et les nouvelles écoles sont visitées et acceptent pour rejoindre le programme. Programme élaboré pour inclure des compétitions interclubs, des plantations d'arbres et des célébrations pour les journées internationales de la forêt et de la biodiversité.</p> <p><b>A.2.1.2</b> Jumelage d'écoles avec un projet frère en Guinée Forestière. Collaboration interrégionale à travers un groupe WhatsApp sur les espèces d'arbres communes. Échanges pour la Journée internationale de la biodiversité</p> <p><b>A.2.2.1</b> Ateliers organisés avec 30 à 40 participants de Forécariah et Coyah pour former</p>	<p>Nombre et catégories de personnes directement ciblées par les activités de sensibilisation : membres de la communauté : 600</p> <p>Nombre de bénéficiaires directs et catégories bénéficiant des activités d'éducation et de formation : Enseignants : 40 ; élèves : 450.</p>	£ 96,647

	<p><b>R.2.3.</b> Création de comités communautaires locaux dans les zones tampons des 3 TIPA pour la conservation des arbres menacés avec création d'un plan d'action local et d'activités pour des revenus alternatifs. D'ici la fin de l'année 1,5.</p>	<p>les enseignants à l'utilisation du livret et du matériel de l'enseignant.</p> <p><b>A.2.3.1</b> Discussions menées avec les communautés locales autour de chaque TIPA pour mettre en place un comité de protection des arbres menacés qui sera chargé de suivre les plantations et de réaliser des activités de sensibilisation.</p> <p><b>A.2.3.2.</b> Trois comités sont constitués avec des plans d'action et des budgets établis pour les activités de chaque année civile.</p>		
<p><b>Objectif 3</b> Objectif 3 : Élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du Plan d'Action National de Conservation des arbres menacés de Guinée (PANC) pour la protection à long terme des 26 espèces d'arbres EN/CR et 24 VU à travers la Guinée, grâce à une coopération étroite et continue avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) du gouvernement guinéen et nos partenaires et parties prenantes dans le pays.</p>	<p><b>R.3.1</b> Vulgarisation du Plan d'action national au sein du Ministère de l'environnement et des services régionaux à la fin de l'année 1.</p> <p><b>R.3.2</b> Atelier avec les parties prenantes pour élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du NCAP à la fin de l'année 0.5.</p> <p><b>R.3.3</b> Création d'un comité national chargé de suivre et de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Fin de Y1.5</p>	<p><b>A.3.1.1</b> Organiser des ateliers dans toutes les régions pour vulgariser le NCAP et encourager le partage de documentation pour alimenter les rapports.</p> <p><b>A.3.2.1</b> Atelier participatif pour élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du NCAP incluant une carte des acteurs impliqués.</p> <p><b>A.3.3.1</b> Travailler avec le MEDD pour établir un comité national de rapport et de suivi des progrès par rapport aux indicateurs du NCAP avec des membres du gouvernement, des chercheurs, des ONG et du secteur privé.</p>	<p>Nombre d'organisations ayant amélioré leur capacité organisationnelle : 3</p> <p>Nombre de bénéficiaires directs et catégories bénéficiaires des activités d'éducation et de formation. Personnel des services techniques : 50</p>	£ 74,035



	<b>R.3.4</b> Financement des prochaines étapes de mise en œuvre du PANC en place d'ici la fin de l'année 3.	<b>A.3.4.1</b> Rechercher et garantir le financement des prochaines étapes de la mise en œuvre du NCAP en collaboration avec les partenaires nationaux. <b>A.3.4.2</b> Fournir un soutien aux organisations qui demandent un financement relatif aux objectifs du NCAP.		
<b>BUDGET TOTAL DEMANDÉ</b>				<b>£325,436</b>

## Calendrier

Activités	Nombre de mois requis	Année 1				Année 2				3e année			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>R.1.1</b> Restructuration de l'organisation actuelle en groupes coopératifs de 20 personnes avec une structure organisationnelle pour gérer les activités et les budgets des pépinières. Contrats signés entre les groupes, le maire et les services forestiers locaux avant la fin du mois 6.	6												
A.1.1.1 Discussions et accord avec les communautés pour restructurer la gestion de la crèche et contrats signés.													
<b>R.1.2</b> 6 Les pépinières produisent 250 à 300 plants d'arbres EN/CR par an, en plus de 4 000 espèces VU et socio-économiques à l'année 1,5 et augmentant à 500 et 6 000 respectivement à l'année 2,5 pour la plantation d'enrichissement avec protection contre les coupe-feu dans l'habitat, pour l'incorporation dans les programmes de reboisement, pour la plantation dans les forêts communautaires et les zones protégées, les écoles locales (avec interprétation pour éduquer) et pour la vente au public.	36												
A.1.2.1 Équipements pour augmenter la capacité des crèches financés par le projet et livrés aux communautés.													
A.1.2.2 Formation dispensée à toutes les communautés pour accroître les capacités (construction et entretien de pépinières, utilisation correcte des matériaux) et la propagation des plantes, soutenue par RBGK et AGEDD.													
A.1.2.3 Pépinières communautaires locales surveillées chaque semaine par des rapports téléphoniques et des inspections mensuelles pendant la phase de propagation de novembre à juin pour garantir que les plantes sont disponibles pour la plantation en juin de chaque année.													
<b>R.1.3</b> La collecte de graines de 12 espèces d'arbres EN/CR fournit 3 500 graines destinées à la multiplication dans les pépinières de Y1, Y2, Y3.	36												
A.1.3.1 Groupes communautaires locaux formés à la collecte et au traitement des semences en vue de leur multiplication.													
A.1.3.2 Un réseau créé pour l'échange d'informations et de semences entre les communautés.													

<b>R.1.4.</b> Installation et entretien de pare-feu pour protéger les zones nouvellement plantées et prévenir de nouvelles pertes sur les sites clés des 3 TIPAS. Suivi et entretien annuel.	36												
A.1.4.1 Les groupes communautaires installent et entretiennent les coupe-feu ; conseils et supervision du personnel du projet et des partenaires sur l'emplacement et le type de coupe-feu à utiliser (Kew, HNG, AGEDD, MEDD), progrès suivis lors de visites mensuelles. Y1 3 visites mensuelles Y2 à 3.													
<b>R.2.1</b> Déploiement du programme éco-club dans 10 écoles primaires et secondaires supplémentaires, autour des 3 TIPA. D'ici la fin de la première année, avec possibilité d'extension à 20 d'ici la fin de la troisième année.	36												
A.2.1.1 Les services d'éducation locaux ont été consultés et les nouvelles écoles ont été visitées et ont donné leur accord. pour rejoindre le programme. Programme élaboré pour inclure des compétitions interclubs, des plantations d'arbres et des célébrations pour les journées internationales de la forêt et de la biodiversité.													
<b>R.2.2</b> Jumelage de 10 écoles de Guinée Maritime avec 10 écoles de Guinée Forestière d'ici la fin de l'année 1.5.	18												
A.2.1.2 Jumelage d'écoles avec un projet frère en Guinée Forestière. Collaboration interrégionale à travers un groupe WhatsApp sur les espèces d'arbres communes. Échanges pour la Journée internationale de la biodiversité													
<b>R.2.2</b> Former les formateurs dans les préfectures de Forécariah et de Coyah pour étendre la portée du programme à 30 écoles. D'ici la fin de l'année 0.5.	6												
A.2.2.1 Ateliers organisés avec 30 à 40 participants de Forécariah et Coyah pour former les enseignants à l'utilisation du livret et du matériel de l'enseignant.													
<b>R.2.3.</b> Création de comités communautaires locaux dans les zones tampons des 3 TIPA pour la conservation des arbres menacés avec création d'un plan d'action local et d'activités pour des revenus alternatifs. D'ici la fin de l'année 1,5.	18												
A.2.3.1 Discussions menées avec les communautés locales autour de chaque TIPA pour mettre en place un comité de protection des arbres menacés qui sera chargé de suivre les plantations et de réaliser des activités de sensibilisation.													
A.2.3.2. Trois comités sont constitués avec des plans d'action et des budgets établis pour les activités de chaque année civile.													
<b>R.3.1</b> Vulgarisation du Plan d'action national au sein du Ministère de l'environnement et des services régionaux à la fin de l'année 1.	12												
A.3.1.1 Organiser des ateliers dans toutes les régions pour vulgariser le NCAP et encourager le partage de documentation pour alimenter les rapports.													

<b>R.3.2</b> Atelier avec les parties prenantes pour développer une feuille de route pour la mise en œuvre du NCAP à la fin du premier trimestre.	9	■	■	■									
A.3.2.1 Atelier participatif pour élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du NCAP incluant une carte des acteurs impliqués.		■	■	■									
<b>R.3.3</b> Création d'un comité national chargé de suivre et de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Fin de l'année 1.5	24			■	■	■	■	■	■	■	■		
A.3.3.1 Travailler avec le MEDD pour établir un comité national de rapport et de suivi des progrès par rapport aux indicateurs du NCAP avec des membres du gouvernement, des chercheurs, des ONG et du secteur privé.		■	■	■	■	■	■		■				■
R.3.4 Funding for next steps of implementation of the NCAP in place by end of Y3.					■	■	■	■	■	■	■	■	■
A.3.4.1 Search and secure funding for next steps of implementation of the NCAP in collaboration with in-country partners.					■	■	■	■	■	■	■	■	■